

Tarifs du 1er Septembre 2019 au 31 Août 2020

COTISATION ANNUELLE * obligatoire pour accès aux courts Cours Collectifs et Individuels	FORFAIT ANNUEL
	Résident St Germain*
JEUNES 7-16 ans (nés de 2004 à 2013)	110 €
JEUNES Etudiants 17-25 ans (nés de 1995 à 2001)	165 €
ADULTES (à partir de 1994) >25 ans	250 €
COUPLES (sur présentation du livret famille)	470 €

* Pour les non St Germain une majoration de 40€ sera demandée, plafonnée à 120€ par famille.

DROIT D'ENTREE : lors de la première inscription	
Le premier d'une Famille	30 €
Autre Membre de la Famille	15 €
Carte Magnétique Membre => Accès courts + Réservation Borne	20 €

ECOLE DE TENNIS* *en sus de la cotisation annuelle obligatoire (6 maximum)	Forfait ANNUEL 30 séances : 1h/semaine incluant Fêtes de l'Ecole à partir du Lundi 16 Septembre 2019
Mini Tennis 5-6 ans (nés en 2014 et en 2015)	230 €
Jeunes 7-16 ans * (nés de 2004 à 2013 inclus)	230 €
Jeunes 17-25 ans * (nés de 1995 à 2001 inclus)	250 €

COMPETITION** Après avis favorable du moniteur (4 maximum)	Forfait ANNUEL 30 séances : 1h/semaine incluant Fêtes de l'Ecole
Entraînement Comp. Mini Tennis +1h	250 €
Entraînement Comp. Jeunes 7-16 ans +1h30	300 €
**En sus de de la cotisation annuelle obligatoire et ET	
Entraînements Equipes (mini 15/2) => 3h	600 €
**En sus de la cotisation annuelle obligatoire	

COURS ADULTES*** (5 maximum)	COURS ADULTES (Découverte/Forme/Performance)
Cours Adultes => 3 Séries de 10 Séances S1 : Sem38 à Sem49 ---S2 : Sem50 à Sem11---S3 : Sem12 à Sem 23	125 €
Cours Adultes => 30 séances	310 €
*** En sus de la Cotisation Annuelle obligatoire - Formules (Découverte-Forme ou Performance) à définir avec le moniteur	

- Licence & Assurance FFT obligatoires incluses dans les cotisations : Adultes 29€ - Jeunes 20€
- Invitation d'un joueur licencié par un membre du club : 10€/unité - 90€ / 10 unités
- Réduction Famille : -15 € par adhérent à partir de 3 membres d'une même famille inscrits au TC Bel Air

L'intégralité du montant des forfaits cotisations, école de Tennis et Mini Tennis, est due à l'inscription et ne peut faire l'objet d'aucune annulation, remboursement ou report.

OBLIGATOIRE POUR VALIDER TOUTE INSCRIPTION
* Fiche d'inscription dûment remplie et signée + REGLEMENT complet à l'ordre du : TC St Germain BEL-AIR
* Résident St Germain : un justificatif de domicile
* 1ère licence ou interruption > 1 an : Un certificat médical de "Non contre-indication à la pratique du Tennis en compétition" couvrant l'année tennistique (Sept. 201-Août.2020) conformément à l'Art.27 du règlement de la FFT.
* Renouvlit Licence : Attestation Cerfa_15699 - "QS Sport" couvrant l'année tennistique (Sept. 2019-Août.2020)
Les adhérents Jeunes et Adultes n'ayant pas fourni le certificat médical ou le Cerfa 15699 au 11 Septembre 2019 ne seront pas admis sur les courts